



DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT

Réf: AT/DO/SDTO/DRT/109/2019

Bouira, le: 08/08/2019.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ETPH ABDELATIF Bachir

Objet : Deuxième mise en demeure.

Suite à la sortie effectuée sur site ce jour le : 06/08/2019, par notre commission technique, qui a constaté :

- L'absence de votre entreprise sur le chantier depuis et le non achèvement des travaux de Génie civil et la pose du câble à Fibres optiques entre MSAN Ath Yakhlef et le site 4G ATM.*
- Délais d'exécution contractuel est achevé depuis le 08/07/2019.*
- La bobine du câble à Fibres Optiques est abandonnée sur le chantier depuis le 22/07/2019.*
- La remise à l'état « Bitumage » de la micro-tranchée sous la chaussée n'est pas conforme à l'exigence du CDC (Normes et recommandations d'AT).*

J'ai le regret de vous informer que je vous remets en demeure pour la deuxième fois afin de procéder en urgence pour refaire et achever les travaux de Génie civil et la pose du câble à Fibres optiques entre MSAN - Site 4G ATM d'Ath Yakhlef, wilaya de Bouira, selon l'ODS, N°:033/DO/2019 du : 23/05/2019 et ce dans un délai n'excédant pas les quarante huit heures (48h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (Résiliation du contrat et mise à la liste noire des entreprises défaillantes).



Le Directeur :

Directeur Opérationnel de Bouira P/i

Signé : M. Toufik ZAHAR